



Report des CSASD « carte scolaire » : la ministre et ses représentants doivent renoncer à toute fermeture de classe et procéder à toutes les ouvertures nécessaires !

Dans les départements, et sur consigne ministérielle, les IA-DASEN repoussent actuellement les comités sociaux d'administration spéciaux départementaux (CSASD) prévus au mois de juin, en les fixant le plus souvent la semaine du 8 juillet. Il faudrait que les opérations de carte scolaire aient lieu après les élections législatives !

La raison ? Ne pas faire d'agitation pouvant mettre en difficulté le gouvernement Macron-Attal... dans une situation où ce même gouvernement a décidé de 650 suppressions de postes à la rentrée 2024 ainsi que d'un nouveau plan d'économies de 692 millions d'€ dans l'Education nationale !

Par ailleurs, cette décision, qui témoigne du mépris habituel du ministère envers les personnels et les organisations syndicales, ne pourra qu'avoir des conséquences inacceptables : structures d'école et répartitions d'élèves en attente, affectations de personnels qui auraient ainsi lieu durant les congés d'été voire à la rentrée.

Dans cette situation, le SNUDI-FO exige de la ministre et de ses représentants qu'ils ne procèdent à aucune fermeture de classe d'ici à la rentrée scolaire et qu'ils procèdent à toutes les ouvertures nécessaires.

De la même manière, et alors que 1536 postes aux concours de recrutement de professeurs des écoles 2024 ne seront pas pourvus, le SNUDI-FO revendique plus que jamais :

- Le recrutement immédiat de la totalité des candidats inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci ;
- La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- La mise en œuvre immédiate de concours exceptionnels à Bac+3 partout où c'est nécessaire.

Alors que le gouvernement voudrait interdire les mobilisations sur les revendications pour défendre des classes durant la campagne des législatives, le SNUDI-FO invite ses syndicats départementaux à prendre dès maintenant toutes les initiatives (rassemblements, audiences...) pour défendre les dossiers d'école, sans attendre les CSASD fixés au mois de juillet voire fin août.

Le SNUDI-FO revendique plus que jamais l'annulation des 650 suppressions de postes prévues à la rentrée 2024 et la création de tous les postes nécessaires pour diminuer les effectifs par classe, pour assurer le remplacement des personnels absents et pour recruter des enseignants spécialisés à hauteur des besoins.

Montreuil, le 19 juin 2024